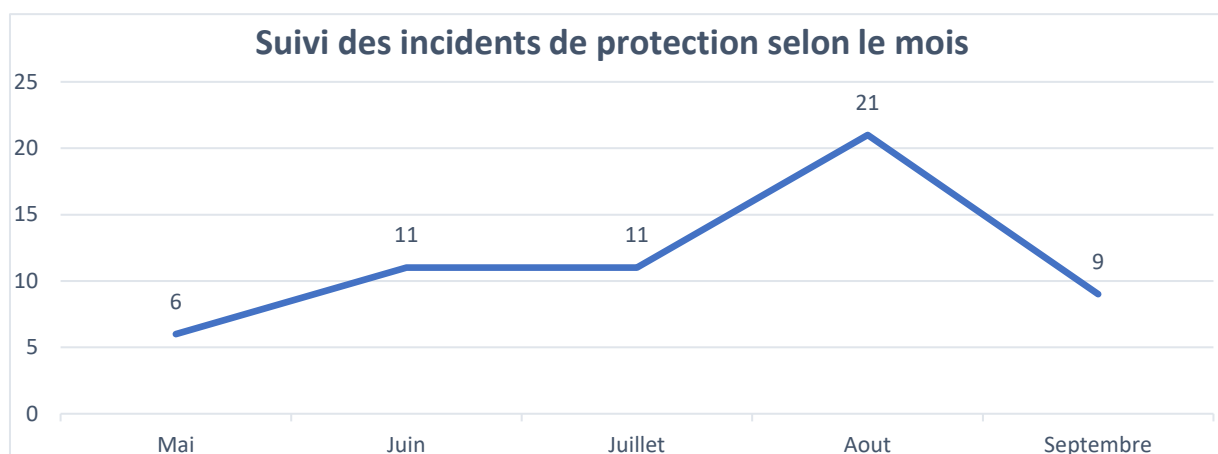


RAPPORT MENSUEL DE PROTECTION SEPTEMBRE 2020
REGION DU L'EST

Contexte et points saillants

Typologies des incidents ¹	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Total
Atteintes au droit à la propriété	01	02	0	02	0	05
Atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique	0	0	0	0	0	0
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	01	03	04	03	04	15
Atteintes au droit à la vie	03	05	07	05	05	24
Atteintes à l'accès aux services de base	0	0	0	0	0	0
Mouvements de population forcés	01	01	00	00	0	02
Violences Basées sur le genre	00	00	00	11	0	11
Catastrophe Naturel(inondation)	00	00	00	00	01	01



La situation sécuritaire de la région de l'Est au cours du mois de septembre 2020 a été stable dans les différentes provinces couvertes par les activités de protection comparativement au mois d'Aout passé. Cependant, des trois provinces, la province du Gourma spécifiquement, depuis 04 mois devenu le terrain des exactions des groupes armés non identifiés (GANI), a encore au cours de ce mois enregistré des incidents tant sécuritaire qui ont eu des conséquences sur l'environnement de protection.

Parmi les typologies d'incident enregistrées, on note des meurtres, des enlèvements perpétrés par des hommes armés non identifiés notamment dans les communes de Fada et de Matiacoali.

Les incidents sécuritaires tels que les affrontements entre groupes d'auto-défense (VDP) et Groupes Armés Non identifiés, les contrôles des compagnies de Transport en commun sur les axes routiers, à la fois par les Volontaires de Défense pour la Patrie et les hommes armés non identifiés, la stigmatisation des certaines ethnies présumées terroristes entraîne une confusion au sein de la

¹ Les activités de monitoring de protection ont commencé dans la région de l'Est à partir du mois de mai 2020.

population dégradant ainsi la cohésion sociale. Cette confusion nourrit des tensions intercommunautaires qui impacte négativement la cohésion sociale.

Cette situation au sein des communauté a engendré un dynamisme d'auto-défense ou les populations se sont formées en groupes de veille sécuritaire, en relayant les informations de protection en évitant tout compromis avec des individus suspects.

Ce dynamisme d'auto-défense et d'engagement serait à la base de la réduction des incidents de protection autour du mois de septembre qui a connu 09 incidents contre 21 le mois passé. Cette analyse des échanges avec les informateurs clés et les différents communautaires de protection.

Le couvre-feu dans le cadre de la lutte contre les actes de terrorisme a été prorogé jusqu'au 1er décembre de 00h à 4H00 pour la ville de Fada, de 22H00 à 04H00 dans les chefs-lieux des provinces et de 19H00 à 4H00 pour les communes rurales.

Sur le plan sanitaire, la région a enregistré un cas de COVID 19 à le 30 septembre 2020 dans la ville de Fada ; prouvant ainsi le relâchement dans l'observation des mesures barrières telles que la distanciation sociale, le port de masque et le lavage des mains. Grand nombre dans les communautés pointent du doigt le manque de moyens pour disposer du matériel de protection.

Par ailleurs, la région de l'Est a connu une forte pluviométrie au début du mois de septembre avec une inondation qui a occasionné la chute de 970 maisons faisant plus de 7277 sinistrés avec les effets collatéraux tels que le taux élevé du paludisme et la pneumonie chez les sans-abris pratiquement dans le Gourma à Yamba, Fada, Diapangou. Au cours du mois de septembre, ces sinistrés n'ont pas bénéficié d'appui. Cependant, des échanges sont encourus avec les acteur humanitaires et l'action sociale pour pouvoir leur apporter une assistance.

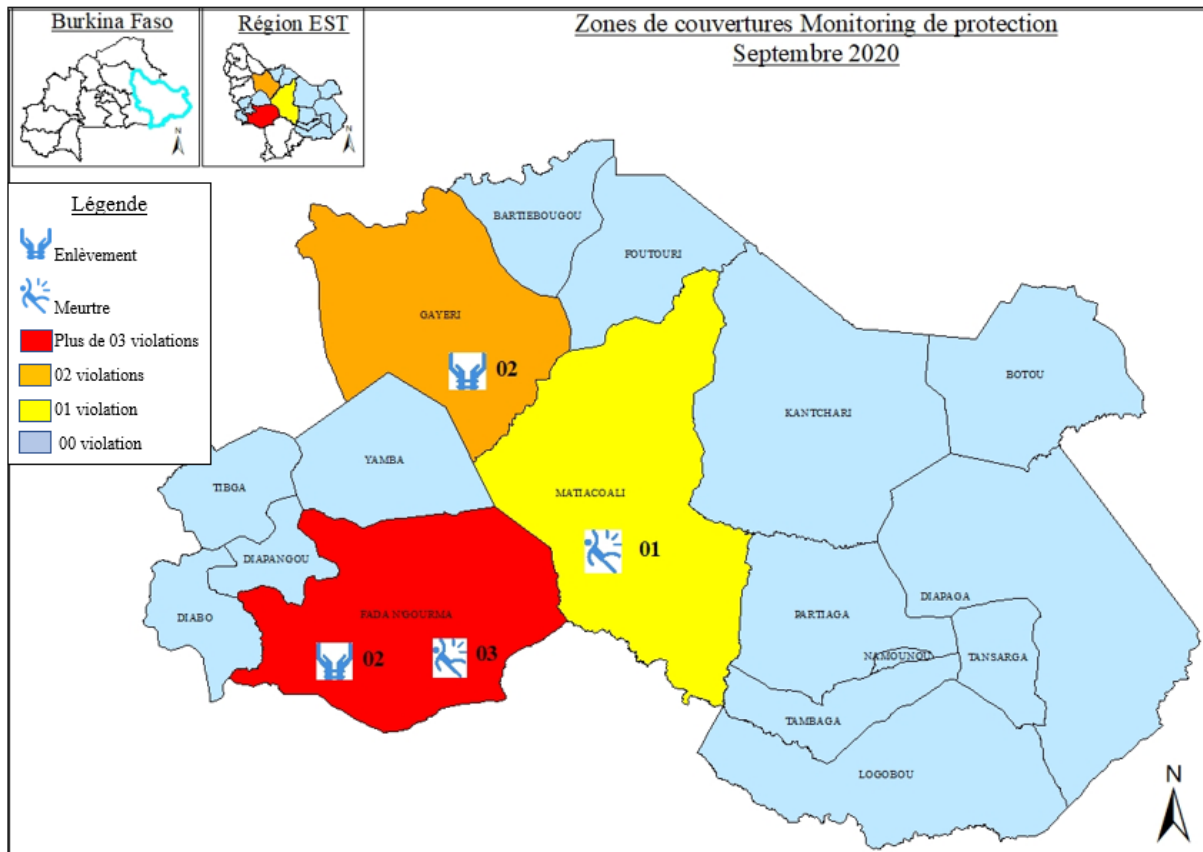
En résumé, la région de l'Est au cours de moi de septembre a connu une stabilité sécuritaire en partie due à une réorganisation et un engagement de plus en plus accru des communautés dans le cadre de la lutte anti-terroriste ; il faut ajouter à cela les multiples patrouilles de forces de défense et de sécurité en collaboration avec les groupes d'auto-défense.

SITUATION DE PROTECTION

ZONES COUVERTE DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT :

Au cours du mois de septembre 2020, le monitoring de protection a concerné la province du Gourma sur l'étendue des six communes à savoir : Fada, Diabo, Yamba, Diapangou, Maticoali, Tibga. Dans les provinces de Tapoa et Komondjari, le monitoring à distance a été observé par l'intermédiaire des points focaux et comités de protection qui ont relayé les informations sur les incidents de protection de leur localité respective.

On constate une amélioration assez relative dans la situation de protection des PDI due à l'assistance en vivres, l'augmentation des personnes à besoins spécifiques soutenues en cash par INTERSOS avec l'appui financier du HCR, l'assistance en cash pour se procurer de kit dignité, la facilitation de l'accès aux services pour ls survivantes dans les communes de Diapangou, de Fada, Tibga et Maticoali.



Dans le cadre des activités de monitoring de protection 45 focus groupes ont été réalisés dans le cadre du monitoring communautaire dans les communes de Fada, Matiacoali, Yamba, Diapangou, Tibga et Diabo.

Bien qu'on constate une amélioration de la situation de protection, une partie de la communauté pointe du doigt un manque d'assistance vivres, en eau potable dans les différentes zones d'accueils.

Les besoins en soins de santé, en matériels de couchage, en kits d'hygiène sont aussi considérables et d'actualités dans les différentes zones d'accueil des personnes déplacées internes surtout avec la forte pluviométrie qui a causé la destruction de certains habitats et articles ménagers essentiels des populations.

On constate également une difficulté particulière avec les élèves déplacés, d'où la difficulté de trouver une place d'étude dans les établissements publics ou privés avec l'absence des papiers justificatifs et le manque de solution envisagée par l'état dans ce sens. A la date du rapport, aucun acteur humanitaire n'est pas positionné pour aborder cette situation.

CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

Dans la région de l'Est, les mouvements sont caractérisés par une provenance des personnes des zones périphériques pour les centres-villes des communes rurales ou urbaines où la situation sécuritaire est plus stable.

Au cours du mois de septembre, aucun incident de déplacement n'a été observé. Pour les chiffres en termes de personnes déplacées internes en attendant une mise à jour, on peut retenir ce qui suit selon les échanges avec l'action sociale dans le cadre du monitoring de protection : **130 213** pour toute la

région de l'Est avec **101 769** pour la province du Gourma, **5 013** pour la Gnagna, **12.047** pour la Komondjari, **6 267** et **5 117** pour la Kompienga selon les chiffres de l'action sociale de l'Est.

Les chefs-lieux des provinces tels que Fada, Pama, Gayéri, Piéla, Diapaga sont les zones d'accueil qui regorgent le plus grand à cause de leur statut d'urbain. La situation en termes de mouvement au cours de ce mois de septembre n'a pas varié par rapport au moi passée.

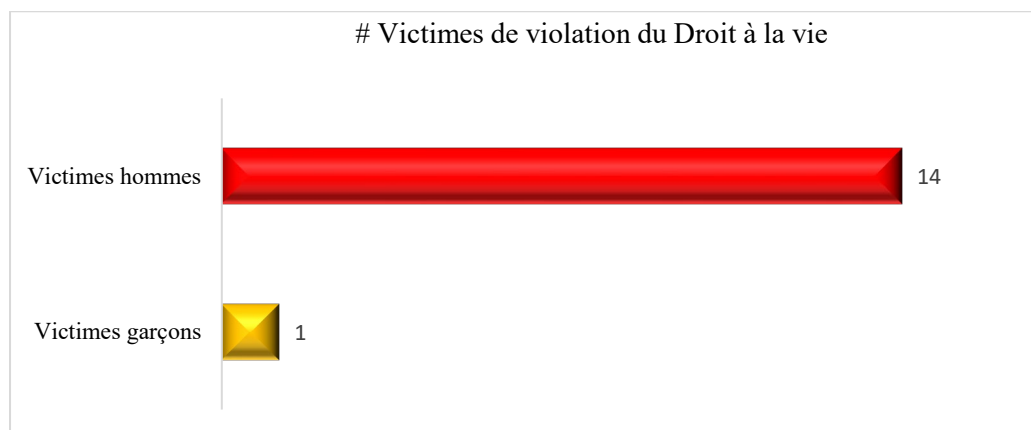
SECURITE PHYSIQUE ET PERSONNELLE

Incidents de protection dans les zones sous couverture

Les incidents de protection dans la région de l'Est varient d'une province à une autre. Les meurtres, les enlèvements, le vol de bétail sont beaucoup enregistrés dans la province du Gourma de façon générale. Les autres provinces comme la Tapoa et la Komondjari connaissent plus les incendies, le sabotage des biens publics et les menaces de mort de la part des hommes armés non identifiés.

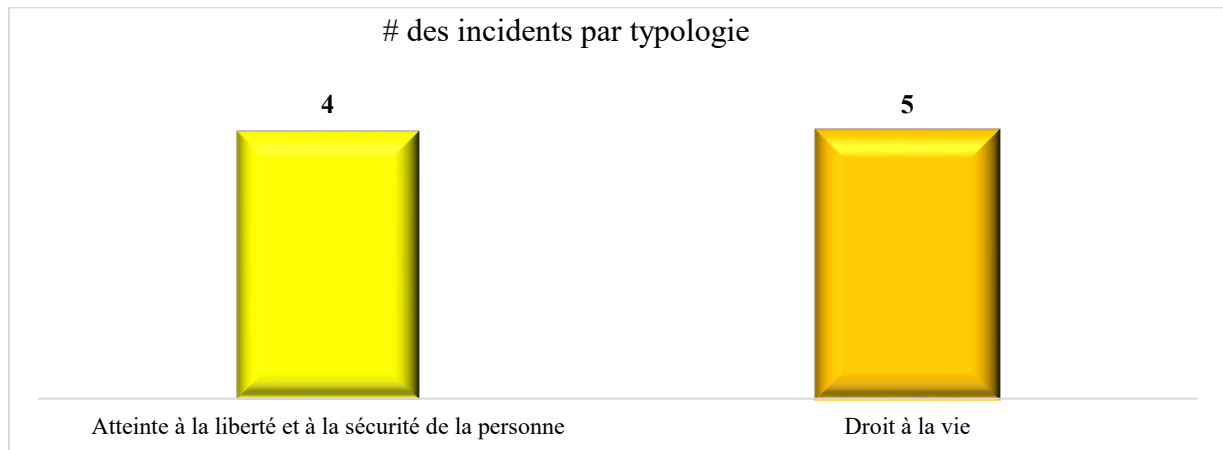
Les incidents de protection au cours du mois de septembre 2020 n'ont pas varié en termes de typologie dans les zones de couverture du monitoring de protection. Ainsi, 09 incidents ont été enregistrés. Les assassinats, les enlèvements sont les incidents majeurs du mois qui ont conduit à des violations de droits humains dont **04** portant atteinte au droit à la vie, **04** portant atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne, 01 incident portant sur une catastrophe naturelle à savoir une inondation touchant chaque province de la région.

1- L'atteinte au droit à la vie : 05 incidents de ce types ont été enregistrés dont le **premier** porte sur l'assassinats de 10 personnes dans le village de Dobéri ayant occasionné le plus de victimes en termes de perte en vie humaine ; le **second** sur l'assassinat de deux hommes un sur l'axe Fada-Kompienga, le **troisième** sur l'assassinat d'un homme sur l'axe Tanwalbougou-Fada par des hommes armés non identifiés. Le quatrième incident relève de l'assassinat d'un bébé par sa maman de 26 ans après l'avoir jeté dans un WC et le cinquième celui de l'assassinat d'une mère et son enfant suite à l'explosion d'une mine le 25/09/2020 sur l'axe Fada-Tanwalbougou.



2 - L'atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne : cette typologie de violation a porté sur des enlèvements des civils dont des acteurs humanitaires. Il s'agit d'un enlèvement d'un jeune étudiant de l'école nationale de la santé et aussi celui d'un vieux de 78 ans sur l'axe Fada Kompienga. Il faut ajouter à cela, l'enlèvement de l'équipe d'une organisation humanitaire composée de 5

personnes mais par la suite libérées sur l'axe Fada-Gayeri et celui d'un homme aussi libéré par la suite à Komonpuo dans la commune de Gayéri.



Victimes d'inondation : Dans la nuit du 04 au 05 septembre 2020, la région de l'Est dans l'ensemble de ses provinces a connu une forte pluviométrie qui a causé des dégâts matériels sur l'étendue de la région. Cette pluviométrie a provoqué des inondations avec la chute de **522 maisons désormais inhabitables**. Au total **341 ménages dont 3013 personnes en sont victimes (sinistrées)** reparties sur les 05 provinces de la région.

PROBLEMES SPECIFIQUES DE CERTAINS GROUPES A RISQUE

Les groupes à risque sont les femmes et les enfants qui ont particulièrement des problèmes de protection spécifique (VBG, accès à l'école, stress psychosocial, exposé au recrutement et l'enrôlement par les groupes armés) en plus des **besoins en vivres, en matériels hygiéniques, en abris et en soins de santé**.

On rencontre sur le terrain des femmes veuves personnes déplacées internes, des cheffes de ménages avec plusieurs membres de famille en charge ou vivant avec un handicap. Ces dernières s'adonnent à la mendicité, aux travaux ménagers de porte en porte avec une exposition aux violences basées sur le genre ou le mauvais paiement après service rendu ou toute autre exploitation économique (utiliser les enfants dans les travaux dépassant leur capacité à des fins économiques, utilisation des dans les champs mine d'or etc.).

Quant aux enfants, on rencontre les enfants séparés, les enfants non accompagnés. Ils sont parfois déscolarisés, faisant des travaux physiques intenses en villes ou deviennent également des aides ménagers. A ceux-là, il faut ajouter les personnes âgées vivant avec un handicap, ne disposant pas de force de travail pour soulever à leur besoin.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Les enfants sont une catégorie encore plus fragile au sein dans les PDI, il est fréquent de constater que les enfants sont exposés à des pratiques comme la mendicité, l'exploitation, la déscolarisation. On distingue entre autres les enfants non accompagnés, les enfants séparés de leur famille vivant dans la rue et aussi des enfants vivant avec un handicap avec un manque d'attention de la part des

parents. Ces réalités sont constatées dans les zones d'accueil et nécessite une intervention en matière de protection de l'enfance.

La région de l'Est enregistre selon la direction régionale de l'action sociale **82.026 enfants déplacés dont 36.046 garçons et 42.160 filles**. Ces enfants déplacés sont repartis entre les cinq provinces de la région de l'Est dont la Tapoa, le Gourma, la Gnagna, la Komondjari et la Kompienga. La situation des enfants dans les zones couvertes par le Monitoring de protection n'a pas connu de changement. Les problèmes sont entre autres le stress psychosocial, la déscolarisation, le travail des enfants pour contribuer à supporter les charges de la famille.

07 enfants ayant des besoins spécifiques ont été assistés en cash au cours de septembre 2020. Il faut ajouter à cela, la rentrée scolaire qui s'annonce avec beaucoup d'incertitude et de désarrois pour certains enfants de la province de la Tapoa qui ont vu leur école incendiée et probablement ne s'ouvrira pas cette rentrée.

SGBV

La violence sexuelle et basée sur le genre est une problématique qui touche toutes les provinces de la région de l'Est, selon les discussions avec les agents de l'action et les participants aux causeries éducatives. Mais le contexte culturel ne permet pas aux victimes de l'avouer ou aux témoins d'en parler considérant cela normal. Il y a également la peur de la stigmatisation et le rejet par sa communauté sous peine d'être expulsé/e. Les formes de violences les plus fréquentes sont entre autres les violences sexuelles, les violences psychologiques et aussi les pratiques traditionnelles néfastes telles que l'excision, le lévirat. D'autres personnes sont victimes de violences basées sur le genre par ignorance de leur droit dont ils doivent en jouir. Mais on constate un début de compréhension lors des séances d'animations sur la prévention des violences basées sur le genre.

Dans le cadre de la prévention des violences basées sur le genre, **26** séances de causeries éducatives portant sur prévention des mariages précoces, les violences conjugales, la prévention des violences conjugales, violences faites aux femmes violences faites aux enfants. Ces causeries ont permis à **204** hommes, **514** femmes et **59** enfants d'acquérir des connaissances sur les violences basées sur le genre et être des potentiels relayeurs d'information sur leurs conséquences.

Ces causeries ont eu lieu à Yamba, Fada, Diabo et Tibga. Par ces causeries, on constate une volonté des survivantes à exposer leur cas de vulnérabilité et aussi l'obtention des services offerts que ce soit l'assistance psycho-sociale, les kits de dignité ou le soutien cash en fonction du profil de cas. Sept (07) nouveaux cas ouverts ont reçu un soutien financier pour faciliter leur accès aux services médicaux **et un kit de dignité par INTERSOS avec l'appui financier du HCR**.

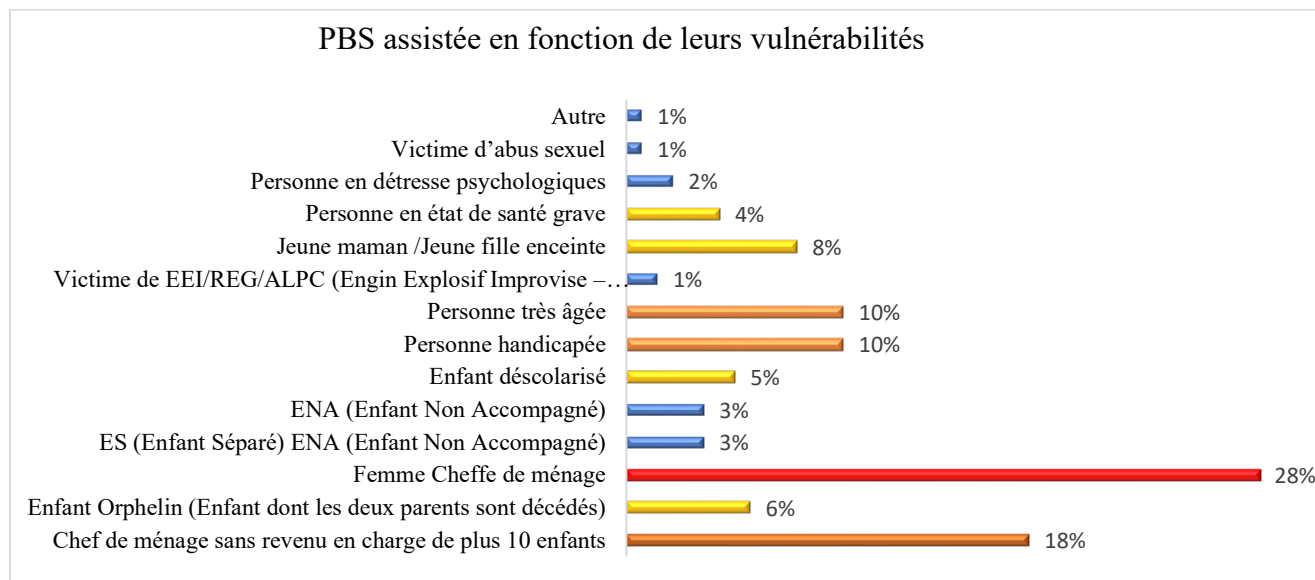
PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES

PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Le monitoring de protection a contribué à l'identification de **171 personnes ayant des besoins spécifiques**. La majorité de ces personnes des personnes déplacées internes avec des besoins variés en soins de santé, de prise en charge familiale, des femmes cheffe de ménage de plusieurs membres n'ayant pas de revenu et des personnes âgées.

Au total **133 personnes ayant des besoins spécifiques ont été soutenues en cash 124 PDI et personnes de la population hôte.**

En plus, une assistance alimentaire est faite dans les communes de Fada et de Maticoali par INTERSOS en partenariat avec le programme alimentaire mondiale (PAM) au profit des personnes déplacées internes. Le besoin en assistance alimentaire est ressenti beaucoup plus dans les communes de Diapangou, Yamba, Tibga et Diabo où aucune assistance alimentaire n'a été faite.



LOGEMENTS, TERRES ET BIENS (LTB), ETAT DE DROIT

SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

La question de logement, des terres devient un problème crucial pour les personnes déplacées internes en cette période hivernale dans une région où la population est à 85% agriculteurs. La situation de logement pour les personnes déplacées internes est devenue critique avec les inondations qui ont causé la chute de plusieurs maisons dans les périphéries des zones d'accueil. À défaut d'être logées dans une famille d'accueil, les PDI prennent un loyer où elles peinent à payer à la fin du mois.

Ceux qui sont logés dans les maisons d'accueil sont confrontés au manque de matériel de couchage tels que les nattes, les moustiquaires, les couvertures. L'accès au logement dépend des moyens financiers que l'on dispose soit pour construire, acheter une maison prête à y habiter ou prendre en location.

« J'ai été expulsé de la maison où j'habitais précédemment à cause du manque de moyen pour honorer le loyer, mais cette maison où j'habite maintenant est à moindre coût soit 5000/mois. Avec les 30 000CFA reçus grâce à INTERSOS, je payerai au moins pour deux mois de loyer et aussi satisfaire d'autres besoins » dit une PDI veuve de Diapangou à Tchomboaro.

L'accès aux terres que ce soit pour l'agriculture ou l'élevage est difficile ; les personnes déplacées internes dans d'autres localités comme Yamba, Tibga et Diabo ont eu une portion de terre pour la reprise des activités agricoles pour la survie. Mais à Fada, Diapangou, Maticoali, la règle est le prêt ou la location de terrain cultivable soit à 20 000F/Ha.

Les biens des personnes déplacées sont restés dans les zones de provenances ; du bétail, des greniers, des terrains, la volaille, les infrastructures d'entreprise. Tous ces biens sont accaparés, pillés, incendiés ou détruits par les hommes armés non identifiés.

ETAT DE DROIT

Les forces de défense et de sécurité maintiennent un contrôle régulier sur les axes reliant une province à une autre afin d'assurer la sécurité des personnes ; il **faut ajouter à cela, les contrôles des grands marchés et d'autres lieux publics.**

Les chefs-lieux des provinces de la région comme **Diapaga, Fada, Pâma, Bogandé et Gayeri** sont les localités où la population peut accéder à minima aux services sociaux de base. L'acquisition de certains papiers comme la carte d'identité nationale, l'extrait d'acte n'est pas chose aisée.

Les services de soins santé sont accessibles dans les milieux urbains ayant une stabilité sécuritaire. La circulation des personnes est règlementée par un couvre-feu allant de 00h à 04h du matin dans la ville de Fada, de 22h à 4h00 pour les chefs-lieux des provinces de la Tapoa, du Gourma, dans la Komondjari, de Gayeri, de Gnagna et de Kompienga.

En termes d'éducation, le conseil provincial chargé de l'éducation de la Tapoa a annoncé la non-ouverture de 33 écoles dans les communes de Tansarga et de Logobou brimant l'accès à l'éducation d'au moins 5000 enfants estimés à cause de la situation sécuritaire.

PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE/ RENFORCEMENT DE CAPACITES COMMUNAUTAIRES FORMATION DES PONTS FOCaux ET COMITES DE PROTECTION

Un point focal a été mis en place dans la province de la Komondjari à la date du 10 au 11/09/2020. Une formation a été donnée le **11/09/2020** sur la protection communautaire à 17 personnes dont 09 personnes déplacées internes et huit personnes de la population hôte. **Le monitoring de protection, la protection de l'enfance en situation d'urgence, le rôle et la responsabilité des points focaux et du comité de protection** sont les thématiques sur lesquelles ont été briefés les participants avant de mettre en place le Point Focal et les membres des comités. Les participants furent des leaders communautaires tels que les conseillers villageois de développement. Ces derniers sont repartis ayant à l'idée la responsabilité de chacun dans la protection pendant cette situation de crise.

La communauté joue un rôle important dans la réalisation des activités de protection comme l'identification des personnes à besoins spécifiques, le relai des informations en cas d'incidents et le référencement des cas, la prévention des violences basées sur le genre.

SENSIBILISATIONS DES SENSIBILISATEURS SUR LE COVID-19

La sensibilisation a concerné **1 085 personnes** qui peuvent désormais relayer l'information sur les mesures barrières du COVID 19. Ces sensibilisations sont réalisées lors des focus groups de monitoring communautaire. Au total **64 séances d'animation/sensibilisation ont été réalisées.**

En résumé, les symptômes de la maladie, les mesures à tenir en cas de suspicions, les mesures barrières comme la distanciation, le port de masque, le lavage des mains, l'utilisation du gel hydroalcoolique sont encouragées lors des sensibilisations. Mais une assistance en matériels tels que les bavettes, les lave-mains pour les services sociaux, du savon pour le lavage des mains est vraiment nécessaire.

LEADERS COMMUNAUTAIRES/AUTORITES LOCALES/SOCIETE CIVILE

Les leaders communautaires et les autorités locales au cours de ce mois de septembre ont contribué à la mobilisation communautaire pour la participation aux activités du monitoring de protection par la motivation à la participation. Ils relayent les informations de cohésion sociale, les vertus de solidarité et la responsabilité des communautés dans la protection humanitaire.

SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET DE COORDINATION COORDINATION ET PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

INTERSOS prend part aux réunions de coordination au sein de la région pour une synergie d'action dans la protection des populations. INTERSOS a accueilli la dernière rencontre du domaine de responsabilité de protection de la région. Cette rencontre s'est basée sur la situation des sinistrés des inondations, la mise à jour de la situation des personnes déplacées internes et les mécanismes de référencement pour une synergie d'action dans la réponse.

Les acteurs de ce cluster sont : INTERSOS, CICR, UNICEF, CB, Plan Burkina, HI, Fond ENFANTS ET JEUNES, LA DIRECTION DE L'ACTION HUMANITAIRE DE LA REGION DE L'EST.

RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et a quelle entité)

Recommandations	Actions	Localité des bénéficiaires.	Recommandations adressees a
<ul style="list-style-type: none"> Etendre l'assistance en vivres du PAM aux provinces de Tapoa-Komandjari-Gayéri-Gnagna-Kompienga 	<ul style="list-style-type: none"> Inclure 25000 PDIs dans la distribution des vivres. 	<ul style="list-style-type: none"> Communes de Diapaga-Gayeri-Piéla-Pama 	PAM + INTERSOS
<ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer auprès de l'ONG PLAN pour la réalisation d'abris au profit des personnes déplacées internes. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser 2 000 abris 	<ul style="list-style-type: none"> Fada-Matiacoali-Diapaga-Diapangou-Tibga-Diabo 	Plan International
<ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer auprès de l'état pour l'accès au droit à l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des infrastructures éducatives pour les 5000 élèves dont les 	<ul style="list-style-type: none"> Tansarga-Logobou-Kantchari-Botou. 	Acteurs de l'éducation

	écoles ne s'ouvriront pas dans la Tapoa.		
--	--	--	--

ACTIONS REQUISES DU HCR

Domaines	Actions	Observations	Recommandations adresses a
Kits covid-Lave-mains-bavettes	Mise à la disposition du matériel afin de prévenir l'expansion de la pandémie Covid 19.	<ul style="list-style-type: none"> 15 000 bavettes pour les six communes du Gourma (pour les PDI) 60 lave-mains pour les services sociaux de base du Gourma 1 875 cartons de savon Sitec pour le lavage des mains (population hôte et PDI) 	HCR
Soutiens cash	Rendre ponctuel le soutien cash pour certaines personnes hautement vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> Autoriser la réception de au moins 3 fois le cash du soutiens PBS pour les personnes de vulnérabilité extrême. 	HCR
Matériels de couchage	Mise à disposition des personnes déplacées du matériels de couchage	<ul style="list-style-type: none"> 1 000 couvertures 1 050 nattes 	HCR

PROTECTION TRANSVERSALE

CLUSTER	LOCALITES	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS
SECURITE, MINES, ALPC, REG	Tapoa Matiacoali KOMPIENGA	Insécurité	<ol style="list-style-type: none"> Faire un plaidoyer pour le déminage des localités concernées Intensifier les patrouilles dans les localités de Matiacoali, Tapoa-Djerma Tanwalboubou, Kompianbiga.
EDUCATION	Logobou Tansarga Partiaga Tambaga Botou Kantchari	Déscolarisation Infrastructures incendiées	<ol style="list-style-type: none"> Plaidoyer au niveau des Directions régionales et provinciales en charge de l'éducation pour l'accès à l'éducation de plus de 5000 enfants dont les écoles ne seront pas ouvertes. Parrainages scolaires des élèves déplacés

<p>SANTE/NUTRITION</p>	<p>Yamba Diapangou Tibga Diabo Diapaga - Partiaga- Matiacoali</p>	<p>-Risques de maladies liées à l'insuffisance d'hygiène -Risques de malnutrition sévère chez les enfants de moins de 3ans</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation des communautés sur les maladies liées au manque d'hygiène ; 2. Dotation des familles en kits d'hygiène et sanitaires ; 3. Dépistages des enfants de 0 à 3 ans sur la malnutrition et distribution de ration alimentaire dans les zones d'accueil.
<p>ACCES A L'EAU POTABLE ET INFRASTRUCTURE D'ASSAINISSEMENT</p>	<p>Fada Tchomboaro Balga Bolontou Hamtiouri Lantaogo Koulpissa Yamba Nayouli Maticoali Ougarou</p>	<p>La région connaît une insuffisance des ressources en eau potable. Il faut ajouter à cela le besoin accru dû à l'arrivée des PDI et aussi le coût de l'eau. De ce fait, l'accès à l'eau est très limité dans les zones d'accueil, idem pour les toilettes. L'ONEA ne semble pas pouvoir satisfaire à la demande en eau.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter les sources d'approvisionnement en eau (forages modernes, puits à grands diamètres) 2. Impliquer les populations dans la réalisation d'infrastructures Wash (latrines, lave-mains etc.)
<p>ABRIS ET VIVRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fada • Diapangou • Tibga • Yamba • Kantchari • <i>Diapaga</i> • Kompienga 	<p>Malgré les efforts consentis par le HCR, Plan et OIM l'accès aux abris demeurent l'un des besoins exprimés par les PDI. Du côté des vivres, le PAM CICR sont venus renforcer les distributions faites par l'Action Sociale, mais elles sont encore nombreuses ces PDI qui n'arrivent pas à se garantir 2 repas par jour.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Octroyer des appuis financiers pour la location et/ou des matériaux de construction ; 2. Renforcer la sécurité en vue de l'acheminement de vivres et non vivres dans les zones à risques comme Nagré et Natiaboani par les humanitaires et les commerçants ;

<p>COEXISTENCE PACIFIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maticoali • Tanwalbougu • Natiaboani • Nagré • Koaré 	<p>Les préjugés et la stigmatisation sont des tristes réalités constatées dans ces localités qui sont tous de la province du Gourma.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation de dialogues intercommunautaires sur la cohésion sociale entre les PDI et les populations hôtes 2. Identifier et redynamiser au sein des communautés hôtes et PDI les mécanismes communautaires de promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale 3. Mettre à contribution les radios communautaires pour des sensibilisations de masse
<p>VBG ET PROTECTION DE L'ENFANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tanwalbougu • Maticoali • Nayouli • Koulpissi • Fada Zone non lotie secteur 01-2-8-11. 	<p>La période elle-même semble être un facteur à risques de VBG. Les conditions d'hébergement des PDI en est un autre. Avec les expositions diverses des enfants, il y a lieu de craindre des traites et des pires formes de travail de ceux-ci.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation de sensibilisations sur les VBG (Actions préventives des violences sexuelles) ; 2. Renforcer le système d'orientation et de référencement des cas de VBG entre les acteurs de la région, particulièrement sur les sites d'accueil ; 3. Former les acteurs sur la thématique VBG pour une meilleure intervention adaptée au contexte ; 4. Renforcer les capacités locales pour le signalement des cas de VBG et de violences faites aux enfants

Liste des incidents de protection

N	Localités	Description de l'incident	Personnes affectées par l'incident	Actions entreprises et/ou préconisées
1.	Gourma/Fada/Natiaboani	Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne : Enlèvement d'un vieux de 78 ans par des VDP lors d'un contrôle de compagnie de Transport sur l'axe Fada-Pama le 01/09/2020.	Une semaine plus tard, le corps sans vie de la victime a été retrouvé.	Besoin de sécurisation des lieux de regroupements des personnes.
2.	Gourma/Fada/Kaboanga	Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne : Enlèvement d'un jeune étudiant de la santé par des HANI lors d'un contrôle de compagnie de Transport sur l'axe Fada-Pâma le 02/09/2020	Cet incident a causé la mort de 04 civils semant de la panique au sein de la communauté	Besoin de sécurisation de la localité

3.	Gourma/Fada/Fada-Gayeri	Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne : Des HANI ont intercepté et ont enlevé un staff d'une organisation humanitaire de 05 personnes sur l'axe Fada-Gayeri le 14/09/2020.	05 personnes ont été enlevées mais ils ont par la suite été relâchées. Pas une perte en vie humaine.	Besoin de sécurisation de la localité
4.	Komandjari/Gayeri/Komonpuo	Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne : Des HANI ont enlevé un homme dans le village de Komonpuo le 21/09/2020.	Aune perte en vie humaine n'a été enregistré. La victime à été battue et relâchée après.	Besoin de sécurisation de la localité
5.	Gourma/Fada/Secteur 11	Atteinte au droit à la vie : une jeune mère de 26 ans a assassiné son bébé par jet de pierres après l'avoir jeté dans un WC le 07/09/2020	Le bébé est décédé mais la jeune mère a été arrêtée par les forces de l'ordre.	Sensibilisation sur le droit à la vie.
6.	Gourma/Matiacoali/Dobéri	Atteinte au droit à la vie : des HANI ont fait irruption dans le village de Dobéri à Matiacoali et assassinèrent 10 personnes et se replièrent en brousse le 09/09/2020.	10 personnes ont perdu la vie lors de cette attaque.	Plaidoyer auprès de l'état pour la sécurisation des personnes et leur bien.
7.	Gourma/Fada/Kaboanga.	Atteinte au droit à la vie : des HANI ont intercepté une compagnie de transport Ganean , après contrôle, un homme a été abattu à Kaboanga le 17/09/2020.	Une personne a perdu la vie et les autres ont été libérées.	Plaidoyer après des autorités pour la sécurisation des localités
8.	Gourma/Fada/Tanwalbouou.	Atteinte au droit à la vie : des HANI ont assassiné un homme sur l'axe Fada-Tawalbouou le 16/09/2020	Une personne a perdu la vie lors de cet incident.	Plaidoyer après des autorités pour la sécurisation des localités
9.	Gourma/Fada/Tanwalbou	Atteinte au droit à la vie : Une femme et son enfant ont été tués par un engin explosif le 25/09/2020	Deux personnes (la mère et son enfant) ont tous perdu la vie	Plaidoyer pour le déminage de l'axe Fada-Matiacoali
10.	Est/Gourma-Komandjari-Tapoa-Kompienga-Gnagna	Inondation : les provinces de la region de l'Est ont connu une forte pluviométrie le 04-05/09/2020.522 maisons sont tombées faisant 7277 sinistrés.	Aucune perte en vie humaine n'a été enregistré.	Relocation des sinistrés dans des abris.